

Boise State University

ScholarWorks

World Languages Faculty Publications and
Presentations

Department of World Languages

2021

L'Histoire Passée Sous Silence?: Pour un État des Lieux d'une Relation (Coloniale) Muette dans «La Femme Adultère»

Jason Herbeck
Boise State University

Publication Information

Herbeck, Jason. (2021). "L'Histoire Passée Sous Silence?: Pour un État des Lieux d'une Relation (Coloniale) Muette dans «La Femme Adultère»". *Présence D'Albert Camus*, 13, 19-35.

This document was originally published in *Présence D'Albert Camus* by La Société des Études Camusiennes. Copyright restrictions may apply.

L'Histoire passée sous silence ?

Pour un état des lieux d'une relation (coloniale) muette dans « La Femme adultère »

Jason HERBECK¹

« Je suis allé en Kabylie avec l'intention délibérée de parler de ce qui était bien. [...] Il n'est pas de spectacle plus désespérant que cette misère au milieu d'un des plus beaux pays du monde. Qu'avons-nous fait pour elle ? [...] *Qu'avons-nous fait, nous tous qui écrivons, qui parlons ou qui légiférons et qui, rentrés chez nous, oublions la misère des autres ?* »

Albert Camus, « La Grèce en haillons », le 5 juin 1939 (OC I, p. 654-655, c'est nous qui soulignons).

« [...] le silence d'un prisonnier inconnu, abandonné aux humiliations à l'autre bout du monde, suffit à retirer l'écrivain de l'exil, chaque fois, du moins, qu'il parvient, au milieu des privilèges de la liberté, à *ne pas oublier ce silence et à le faire retentir par les moyens de l'art.* [...] Il me restera alors à vous en remercier, du fond du cœur, et à vous faire publiquement, en témoignage personnel de gratitude, la même et ancienne promesse de fidélité que chaque artiste vrai, chaque jour, se fait à lui-même, dans le silence. »

Albert Camus, « Discours de Suède », le 10 décembre 1957 (OC IV, p. 239-243, c'est nous qui soulignons).

¹ Jason Herbeck – Professeur de français et de littératures francophones à Boise State University, dans l'état de l'Idaho aux États-Unis. Depuis 2009, il dirige la Société nord-américaine des Études Camusiennes.

Comme l'attestent les deux citations placées en exergue, depuis ses toutes premières ébauches de textes jusqu'à ses derniers écrits, Camus considère de son devoir de se positionner comme porte-parole pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'exprimer eux-mêmes. Son regard se tourne très tôt vers ce que Jacqueline Lévi-Valensi et Samantha Novello décrivent comme « le réel le plus immédiat » (*OC I*, p. 1212), à savoir la pauvreté. En 1934, à l'âge de vingt-et-un ans, l'écrivain présente à sa femme, Simone Hié, un manuscrit intitulé « Les Voix du Quartier Pauvre » dans lequel il évoque le silence des autres et se propose de faire entendre leurs voix. Ce sont alors les témoignages du jeune Camus qui nous permettent d'apprendre sur des êtres dont les « voix [...] s'étouffent dans la clameur universelle des hommes » (*OC I*, p. 86) et qui, chacun à sa manière, servent à capter, ne serait-ce que par bribes, les paroles, voire les pensées, des individus devenus ou rendus muets par des conditions qui les dépassent. Le manuscrit, remanié et publié en 1937, deviendra le premier ouvrage rédigé entièrement par Camus, à savoir *L'Envers et l'Endroit*.

Camus ne tarde pas à prêter sa voix, ainsi que sa plume, à autrui. En tant que journaliste pour *Alger républicain*, il fait publier, du 5 au 15 juin 1939, onze articles sous le titre « Misère de la Kabylie ». Et malgré ce qu'il appelle plus tard, dans *Le Mythe de Sisyphe*, « le silence déraisonnable du monde » (*OC I*, p. 238), et ce que certains ont fini par appeler de manière critique « le silence de Camus » lui-même lors de la guerre d'Algérie, on l'a souvent désigné, à l'instar du *Washington Post* lors de l'attribution du prix Nobel à Camus en 1957, comme « un homme de son temps » dont – qui plus est – les « livres [...] sont une réflexion sur son temps » (*OC IV*, p. 275, c'est nous qui soulignons)².

Or, c'est sur ce dernier point qu'il s'agit de se pencher en l'occurrence, car entre l'enquête du jeune journaliste et l'œuvre fictive de l'écrivain, il existe, certes, et ce sous une optique post-coloniale surtout, l'un des plus grands écarts critiques camusiens. On a souvent apprécié les reportages de Camus sur la Kabylie du fait que, dans le cadre de ce que Nadia Agsous

² Le journal le décrit également comme « le porte-parole le plus en vue de [sa] génération » (*OC IV*, p. 275).

nomme une « investigation dénonciatrice de l'exploitation coloniale et du mépris dans lequel le pouvoir colonial local a maintenu la population [...] », Camus a su « se positionne[r] comme le porte-voix de ces populations silencieuses, miséreuses et dominées [...] en portant haut et fort [leur] détresse et [...] souffrance³. » Camus aurait donc refusé de gommer les graves problèmes économiques, éducatifs et politiques de la région dans l'intention – à l'instar de maints ouvrages et articles de journaux à l'époque – de mieux vanter ses attraits touristiques dont sa beauté naturelle. Comme le note André Abbou : « Les périodiques algérois s'employaient à faire rêver plutôt qu'à laisser voir le quotidien des populations indigènes » (OC I, p. 1376).

Signalons, toutefois, que la réception des articles de Camus sur la Kabylie n'est guère favorable dans l'ensemble, ni en 1939 ni lorsque la plupart des articles sont repris sous le titre *Chroniques algériennes* et publiés le 16 juin 1958 dans le troisième volume de la série *Actuelles*. Et pour cause, diraient certains, car comme le fait remarquer Agsous après avoir évoqué le « journalisme généreux, engagé [et] solidaire » du journaliste : « [...] à aucun moment, Albert Camus ne remet en cause l'ordre colonial et son pouvoir dominateur⁴ ». Edward Saïd en dit autant dans *Culture and Imperialism : In thus confirming and consolidating French priority, Camus neither disputes nor dissents from the campaign for sovereignty waged against Algerian Muslims for over a hundred years*⁵. Ce qui explique en grande partie pourquoi, comme le signalent Agnès Spiquel et Philippe Vanney, *Chroniques algériennes* devient, dans les années 1980-90, « une pièce maîtresse pour l'analyse des études post-coloniales, selon lesquelles Camus était imprégné de l'esprit colonialiste » (OC IV, p. 1420).

³ Nadia AGSOUS, « Lecture. "Misère de la Kabylie" d'Albert Camus : Limites d'une colère », in *El Watan*, le 30 janvier 2010. <https://www.elwatan.com/archives/arts-et-lettres-archives/lecture-misere-de-la-kabylie-dalbert-camus-limites-dune-colere-30-01-2010>

⁴ *Op. cit.*

⁵ Edward SAÏD, *Culture and Imperialism*, New York, Vintage, 1994, p. 176 : « Camus confirme donc et raffermi la priorité française, il ne condamne pas la guerre pour la souveraineté livrée aux musulmans algériens depuis plus d'un siècle, il ne s'en désolidarise pas. »

Si certains comme Mouloud Feraoun ont pu apprécier « la pensée juste » et « l'esprit lucide » (OC IV, p. 1420) du Camus journaliste et homme engagé, c'est alors la prétendue incapacité de l'écrivain à concevoir une Algérie indépendante dans l'ensemble de son œuvre littéraire qui a été sans cesse ciblée par la critique post-coloniale. Après tout, que l'on croie ou non à l'ampleur de l'influence qu'a eue sur Camus le mythe colonial, il faut convenir que l'absence générale de l'Arabe dans son œuvre de fiction est frappante⁶. Pour expliquer une telle lacune, Saïd avance que, en tant qu'Européen rêveur et illusionné, Camus croyait pouvoir s'identifier à jamais à la terre algérienne. Par conséquent – et toujours selon Saïd, dans *Culture and Imperialism* – Camus se serait permis de priver l'Arabe de sa voix légitime et autochtone : « *The irony is that wherever in his novels or descriptive pieces Camus tells a story, the French presence in Algeria is rendered either as outside narrative, an essence subject to neither time nor interpretation, or as the only history worth being narrated as history*⁷ » (p. 179). D'ailleurs, comme l'explique Maciej Kałuza dans son étude sur l'appel pour une trêve civile en Algérie, lancé par Camus le 22 janvier 1956, c'est le refus, de la part de ce dernier, de reconnaître le désir d'indépendance totale de la part des Algériens, qui le force par la suite au silence⁸ – un silence que Spiquel et Vanney qualifient toutefois de « choisi, contraint et relatif » (OC IV, p. 1415).

⁶ Comme le constate Maciej Kałuza, Feraoun a, quant à lui, évoqué cette lacune au sujet de *La Peste* dans une lettre qu'il a écrite à Camus en 1951, ce à quoi Camus a répondu : « Ne croyez pas que si je n'ai pas parlé des Arabes d'Oran c'est que je me sente séparé d'eux. C'est que pour les mettre en scène, il faut parler du problème qui empoisonne notre vie à tous, en Algérie : il aurait donc fallu écrire un autre livre que celui que je voulais faire. » Voir Maciej KAŁUZA, « Rethinking Camus's Truce Appeals : Neither Coloniser nor Colonised in relation to Memmi's Colonial Dichotomy », p. 31 (*Interventions : International Journal of Postcolonial Studies* 21.2 (2019), p. 219-234).

⁷ « Le paradoxe est que partout où, dans ses romans et descriptions, Camus en parle, la présence française en Algérie est rendue soit comme un thème narratif extérieur, une essence échappant au temps et à l'interprétation, soit comme la seule histoire qui mérite d'être racontée en tant qu'histoire. »

⁸ Maciej KAŁUZA, « Rethinking Camus's Truce Appeals : Neither Coloniser nor Colonised in relation to Memmi's Colonial Dichotomy », *Interventions : International Journal of Postcolonial Studies* 21.2 (2019), p. 219-234.

Ne serait-ce qu'à prendre en compte les nombreuses lectures souvent opposées de l'œuvre camusienne, il semble donc qu'il faille conclure de deux choses l'une : ou bien Camus, ayant porté « haut et fort » la voix du peuple kabyle dans son travail de journaliste, l'a par contre systématiquement supprimée dans son œuvre littéraire en raison de son esprit colonialiste ; ou bien, en tant que « porte-parole le plus en vue de [sa] génération » (*OC IV*, p. 275), il a communiqué autrement dans sa fiction ce qu'on peut désigner plus généralement comme la voix arabo-berbère. Nous proposons ici d'aborder ce dilemme en juxtaposant « Misère de la Kabylie », le reportage paru dans *Alger Républicain* en 1939 et réalisé par un jeune Camus soucieux de donner une voix au peuple kabyle, avec « La Femme adultère », une nouvelle publiée en 1957 dans le recueil *L'Exil et le Royaume*, et dans laquelle la population arabe, tout au moins présente, ne semble à première vue jouer qu'un rôle secondaire, voire tertiaire, en dépit du climat de plus en plus tendu de l'époque à laquelle l'histoire se déroule – à savoir dans les années précédant l'éclatement de la guerre d'Algérie (1954-1962)⁹.

La question fondamentale sur laquelle nous nous pencherons sera donc celle qui est évoquée dans le titre de cette étude : l'Histoire est-elle passée sous silence dans « La Femme adultère » ou bien, contrairement à ce que prétendent Saïd et d'autres critiques¹⁰, la présence française peut-elle y être sujette à interprétation ? Autrement dit, dans le contexte historique précis dudébut de la guerre d'Algérie, peut-on déceler dans la nouvelle des prétendues « voix perdues » qui nous obligent à remettre en question

⁹ La nouvelle fut publiée « sous une forme presque définitive » (*OC IV*, p. 1345) dès 1954 chez l'éditeur Schumann à Alger. Or, force est de noter que selon certains historiens, les massacres de Sétif en 1945 « laisseront des traces indélébiles dans les corps et les cœurs » et « ont porté [...] les ferments de la guerre d'Algérie au plus profond du peuple algérien ». Voir Claire ARSENAULT, « Le 8 mai 1945, à Sétif, premier acte de la guerre d'Algérie », *rfi.org*, publié le 5 mai 2015.

¹⁰ Voir par exemple : CONOR CRUISE O'BRIEN, *Albert Camus of Europe and Africa*, New York, The Viking Press, 1970 ; EDWARD SAÏD, *Orientalism*, New York, Vintage, 1979 ; *Culture and Imperialism*, New York, Vintage, 1994 ; et EMILY APTER, « Out of Character : Camus's French Algerian Subjects », in *Modern Language Notes* 112.4, 1997, p. 499-516.

le statut de l'Autre ainsi que celui du colonisateur ? En tentant de répondre à cette question, nous esquisserons les grands traits de ce qui pourrait certes constituer une étude plus approfondie, et qui consistera en l'occurrence à examiner de près la place importante et à vrai dire *préoccupante* que tient la population arabo-berbère dans « Misère de la Kabylie » et « La Femme adultère » – et ce, en dépit de son statut à la fois colonial et littéraire comme personne/personnage secondaire, voire tertiaire. Dans la mesure où l'argument principal avancé dans les articles sur la « Misère de la Kabylie » est à base économique et où Camus présente tout ce qui relève des affaires économiques comme étant principalement un défi auquel seule la France administrative et coloniale peut remédier à l'époque, dans « La Femme adultère », c'est tout le contraire : comme nous le démontrerons, les Arabes dans la nouvelle s'avèrent autonomes, indépendants et égaux par rapport aux colons français ; on peut même les considérer comme meneurs dans les affaires commerciales avec ces derniers¹¹. En illustrant comment les deux textes témoignent de la présence indigène en Algérie, nous nous intéresserons alors à ce que l'on peut appeler *l'économie de la parole* dans « La Femme adultère ».

« Misère de la Kabylie »

Les articles que Camus publie sur la misère de la Kabylie, en juin 1939, ont pour but de révéler aux lecteurs les nombreux problèmes touchant la région : l'enseignement, l'émigration, l'habitat, la production agricole et même son avenir politique. Cela dit, le jeune journaliste se concentre surtout sur les raisons économiques de cette misère, et, avec de nombreux chiffres à l'appui, décrit l'indigence dans laquelle vivent la plupart des Kabyles. Camus précise par exemple qu'en tant que pays arboricole, la Kabylie produit très peu de céréales – « à peu près le huitième de sa consommation » (OC IV p. 307) –, ce qui le mène à maintes reprises à condamner les méfaits de la France coloniale et le mépris général du colon envers le peuple kabyle. De prime abord, force est de constater que, dans son reportage, le journaliste tend à accorder le discours direct à ce dernier plutôt qu'aux colons français. Ainsi, tout en révélant les obstacles auxquels les Kabyles font face,

¹¹ Notons en passant que cette autonomie économique n'est point présente chez la population arabe dans « L'Hôte ».

Camus fait découvrir leur voix, comme par exemple lorsqu'il interroge un enfant qui porte sur le dos un petit sac d'orge reçu lors d'une distribution de grains dans la commune de Fort-National :

- « Pour combien de jours, on t'a donné ça ?
- Quinze jours.
- Vous êtes combien dans la famille ?
- Cinq.
- C'est tout ce que vous allez manger ?
- Oui.
- Vous n'avez pas de figues ?
- Non.
- Vous mettez de l'huile dans la galette ?
- Non. On met de l'eau. » (OC IV, p. 311)

En faisant entendre (lire) les réponses d'un pauvre enfant kabyle, Camus lui donne une voix et interpelle, par la suite, ses lecteurs au sujet de la misère dont il est témoin en tant que journaliste : « [Q]u'avons-nous fait pour elle et avons-nous le droit de nous détourner d'elle ? » (OC IV, p. 311). Nous ne citerons pas tous les cas pareils dans les onze articles, mais il importe de souligner deux constats¹². Premièrement, en tant que porte-parole, Camus sonne l'alarme quant aux conditions de la Kabylie. Par exemple, outré par une procédure selon laquelle des impôts sont prélevés sur le salaire des indigents travaillant dans les chantiers de charité, le journaliste écrit : « [...] je ne saurais passer sous silence [cette] pratique [...] » (OC IV, p. 315). Deuxièmement, il fait entendre/lire les Kabyles eux-mêmes et va jusqu'à noter : « C'est [aux paysans algériens] qu'il faudrait donner enfin une voix et un avenir libéré de la peur et de la faim » (OC IV, p. 302). Ainsi, dans une partie intitulée « Des secours immédiats » de son article « La Grèce en haillons » relate-t-il les conversations qu'il a eues, dans les villages qu'il a visités, avec des Kabyles au sujet de la misère : « Aucun d'entre eux ne pensait à autre chose. Et c'est l'un d'eux qui m'a

¹² Voir sur la misère : « C'est tous les matins comme ça » (OC IV, 310) ; sur l'enseignement : « Le foyer, m'a dit l'un deux, n'est plus qu'un nom ou une armature sociale sans contenu vivant. [...] » (OC IV, p. 322).

dit : "Vous nous faites du bien sans le savoir, car *c'est déjà un pauvre soulagement que de pouvoir dire notre angoisse*" » (OC I, p. 655, c'est nous qui soulignons).

Parfois – mais à titre d'exception – le discours direct est accordé aux colons dans ces mêmes articles. Curieusement, dans presque tous les cas, le locuteur en question n'est identifié que par le pronom « on » lequel servirait alors à désigner un ou des membres de la classe privilégiée française ou à exprimer tout simplement des préjugés ou « idées reçues » sans doute entendus parmi les Européens d'Algérie. Par exemple, dans le tout premier article de son reportage repris dans le troisième volume de la série *Actuelles* et publié sous le titre *Chroniques algériennes* le 16 juin 1958, Camus écrit : « On me dira : "Ce sont des cas particuliers... C'est la crise, etc. Et, en tout cas, les chiffres ne veulent rien dire" » (OC IV, p. 310) – avis que Camus lui-même dément, par la suite, en raison de la « vérité criante et révélatrice » dont il a témoigné sur place. Vers la fin de son article publié le 5 juin 1939, il note que, pour changer l'état des lieux en Kabylie, « [i]l y a des erreurs à réparer et des expériences à entreprendre, » après quoi il ajoute, en faisant référence à une citation de Bernanos : « le scandale, ce n'est pas de cacher la vérité, mais de ne pas la dire toute entière » (OC I, p. 656). Et, dans l'un des derniers articles, dans une partie du reportage consacrée à l'avenir économique et social de la région, le journaliste aborde le sujet de l'émigration : « On nous a dit : "Mais le Kabyle est trop attaché à ses montagnes pour les quitter" ». Au lieu de valider ce commentaire ou de le laisser s'énoncer sans réplique de la part de la partie visée, Camus note par la suite : « Et je laisserai répondre ensuite un paysan kabyle à qui je posais la question et qui me répondit : "Vous oubliez que nous n'avons pas de quoi manger. Nous n'avons pas le choix" » (OC IV, p. 331).

Camus cherche non seulement à faire parler les Kabyles, à leur donner une voix, mais à leur permettre en outre de la retrouver. Il prêche pour une nouvelle politique (la loi Loucheur) « qui rendrait enfin à la Kabylie son vrai visage » (OC IV, p. 334). Dans l'avant-propos aux *Chroniques algériennes* qu'il écrit en mars-avril 1958, il précise qu'en 1939, lors de son enquête en Kabylie, il fut « placé très jeune devant la misère algérienne » et « a multiplié vainement les avertissements » (OC IV, p. 297). Il va même conclure son reportage sur la Kabylie en espérant que son enquête « servira

bien la cause du peuple kabyle, qui est la seule qu'on ait voulu servir » (OC IV, p. 334). Évoquant son enquête sur la Kabylie dans sa « Lettre à un militant algérien » le 1^{er} octobre 1955, Camus fait la réflexion suivante : « J'ai défendu toute ma vie [...] l'idée qu'il fallait chez nous de vastes et profondes réformes. On ne l'a pas cru, on a poursuivi le rêve de la puissance qui se croit toujours éternelle et oubliée que l'histoire marche toujours, et ces réformes, il les faut plus que jamais » (OC IV, p. 353).

Ne serait-ce qu'en fonction du reportage de Camus sur la Kabylie ainsi que, vingt ans plus tard, l'ensemble des articles publiés dans *Chroniques algériennes*, il est difficile de comprendre ce sur quoi est fondée l'épithète dépréciative choisie par Albert Memmi en 1957 et reprise par Raymond Aron l'année suivante, selon laquelle Camus aurait « l'attitude de colonisateur de bonne volonté » (OC IV, p. 1419)¹³. Or, cela n'empêche que pour un Camus soucieux de « rappeler aux Français que l'Algérie existe » et « que le peuple arabe existe » (OC IV, p. 338) dans son article « Crise en Algérie » paru dans *Combat* en mai 1945¹⁴, la place marginale qu'occupent les Arabes dans son œuvre littéraire demeure problématique.

« La Femme adultère »

Avant d'examiner « La Femme adultère », rappelons-en brièvement l'intrigue : Janine accompagne son mari, Marcel, propriétaire d'un petit commerce de tissus sur la côte algérienne, en tournée sur les hauts plateaux du Sud afin de « se passer d'intermédiaires et vendre directement aux marchands arabes » (OC IV, p. 6)¹⁵. Dans un premier temps, il s'agira de

¹³ Voir à ce sujet l'article d'Albert MEMMI : « Camus ou le colonisateur de bonne volonté », *La Nef*, n° 12, décembre 1957, p. 95-96.

¹⁴ Dans son article, Camus dit, par ailleurs, qu'il cherche à « diminuer un peu l'incroyable ignorance de la métropole en ce qui concerne l'Afrique du Nord » (OC IV, p. 337).

¹⁵ Force est de signaler les liens thématiques qui existent entre les essais de Camus sur la Kabylie et certaines nouvelles du recueil *L'Exil et le Royaume*. Outre le silence – grand leitmotiv de la collection –, Hélène Diaz Brown fait remarquer que l'on retrouve dans « L'Hôte » des références aux distributions de grain aux familles pauvres détaillées une première fois en 1939, ainsi que la difficulté des livraisons lorsque « la neige recouvre

démontrer en quoi la présence et la voix de la communauté arabo-berbère s'avère limitée, voire étouffée, dans le récit. Dans un deuxième temps et malgré cette économie (décidément inégale) de l'espace et de la parole, nous identifierons les raisons pour lesquelles on peut considérer sous une lumière plus positive le statut de l'Autre dans la nouvelle. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous aborderons le texte dans une perspective économique, ce qui nous permettra d'apprécier autrement la relation des populations française et algérienne.

Notons d'emblée le rôle central du silence dans le récit. L'on peut imputer ce silence au moins en partie à la vie de couple insipide menée par Marcel et Janine, certes, mais dès le début du récit, lorsqu'ils sont à bord de l'autocar, il importe de noter que ce sont « le silence » et « l'impassibilité » des Arabes qui « finissent par peser à Janine, » et qu'« il lui semblait qu'elle voyageait depuis des jours avec *cette escorte muette* » (OC IV, p. 4, c'est nous qui soulignons). Au fait, que ce soit à l'intérieur de la voiture, où « le silence était complet » (OC IV, p. 7), à l'extérieur de l'autocar où les bergers « muets » (OC IV, p. 7) observent les passagers, ou à l'oasis où ils s'arrêtent et où les « Arabes les croisaient [...] sans paraître les voir » et avaient « un air de fierté que n'avaient pas les Arabes de sa ville » (OC IV, p. 9), aucun dialogue n'est signalé à leur sujet. Qui plus est, que ce soit le chauffeur de l'autocar, le jeune Arabe avec qui Marcel discute la rétribution

la terre et bloque les communications » (OC IV, p. 315). (Voir Hélène DIAZ BROWN, « Le Désert, agent révélateur de l'oppression coloniale dans "L'Hôte" et "La Femme adultère" d'Albert Camus », in *Albert Camus, précurseur : Méditerranée d'hier et d'aujourd'hui*, 2009, pages 23-36, p. 26). De même, les « silhouettes haillonneuses et hâves » (OC IV, 342) décrites dans *Chroniques algériennes* réapparaissent dans « La Femme adultère » (Voir *op. cit.*, p. 24-25). Pour leur part, Spiquel et Vanney rapprochent la position de Daru de celle de Camus, lui-même, qui ne veut pas choisir entre deux communautés dans son « Appel pour une trêve civile en Algérie » (OC IV, p. 1415). H. Brown avance d'ailleurs que les textes de *L'Exil et le Royaume* « décrivent les effets du colonialisme sur certains colonisateurs » (p. 23-34) et « révèlent les diverses formes d'oppression dont souffrent [...] les colonisés... » (p. 24). Et Christine Margerrison, dans cette même veine, de suggérer que les cinq nouvelles du recueil « constituent [l]a première tentative romanesque [de Camus] de s'affronter au colonialisme » (p. 91), et que « les rapports coloniaux [sont] au cœur de "La Femme adultère" » (p. 89). Voir Christine MARGERRISON, « Sous le regard des hommes : "La Femme adultère" », in *Albert Camus in the 21st Century : A Reassessment of His Thinking at the Dawn of the New Millennium*, Amsterdam, Netherlands, Brill/Rodopi, 2008, p. 87-103.

pour porter sa malle, ou les nombreux commerçants avec qui Marcel marchande, aucun discours dans le texte ne rapporte la parole autochtone en direct.

À l'opposé donc du reportage de Camus sur « Misère de la Kabylie, » la voix arabe est reléguée au discours *indirect* tout au long de « La Femme adultère » ; ce sont d'ailleurs uniquement les paroles de Marcel et la voix intérieure de Janine qui s'énoncent au discours direct¹⁶. Au sens diégétique et sous une optique post-coloniale, l'on peut donc qualifier le récit de colonial(iste) car non seulement la narration est focalisée sur Janine, mais la population arabe n'est visible, voire audible, qu'à travers le regard et le dire de la protagoniste et de son mari¹⁷. Signalons en outre que, à la grande différence du reportage journalistique de Camus sur la Kabylie, les remarques négatives et souvent racistes de Marcel ne sont jamais mises en question ou contredites dans la nouvelle – ni par un autre personnage ni par la voix narrative – sinon par Marcel lui-même (on y reviendra)¹⁸.

¹⁶ Certains, dont Brigitte Le Juez, ont rapproché Janine des Arabes en raison de leur silence respectif. Voir Brigitte LE JUEZ, « The Space of Transgression : A Geocritical Study of Albert Camus's "The Adulterous Wife" », in *Geocritical Explorations: Space, Place, and Mapping in Literary and Cultural Studies*, New York, NY, Palgrave Macmillan, 2011, p. 195-207, p. 200.

¹⁷ La scène de l'Arabe dans la place (voir plus loin dans cet article) commence lorsque Janine dit à son mari : « Regarde » (OC IV, p. 11). Lorsque le car tombe en panne, Marcel déclare au discours direct au sujet du chauffeur : « Tu peux être sûre qu'il n'a jamais vu un moteur de sa vie » (OC IV, p. 7). Et lui de se plaindre à sa femme plus tard à l'égard du serveur dans le restaurant de l'hôtel : « Doucement le matin, pas trop vite le soir » (OC IV, p. 9).

¹⁸ Il nous a été souligné, à juste titre, par un lecteur de cet article qu'il ne fallait pas sous-estimer la distinction entre un reportage journalistique et une œuvre de fiction, du point de vue de la morale de l'écriture qui est propre à chacun de ces genres. Après tout, si l'on peut en effet attendre, du premier, un établissement scrupuleux des faits, une présentation des interprétations opposées auxquelles ils donnent lieu, et une expression clairement distincte de ce qui relève du commentaire ou de l'opinion propre de l'auteur, aucune de ces exigences ne s'impose *a priori* au travail romanesque. Tout en souscrivant pleinement à cette distinction générique, nous tenons en l'occurrence à relever la tendance, chez Camus, de présenter dans ses œuvres de fiction de nombreux points de vue souvent divergents par rapport aux « faits » centraux – qu'ils soient déjà accomplis ou à accomplir. Il suffit à cet égard de citer, en guise d'exemples, les multiples perspectives opposées que l'on trouve

Et force est alors de constater, comme l'ont fait de nombreux critiques, que la présence coloniale française attestée par Janine et Marcel dans le récit est, de plus, sous-entendue par le fort qui domine l'oasis¹⁹, ainsi que par l'évocation implicite du tricolore français dans le texte : « les terrasses bleues et blanches de la ville arabe se chevauchaient, ensanglantées par les taches rouge sombre des piments qui séchaient au soleil » (OC IV, p. 13, c'est nous qui soulignons)²⁰.

Une deuxième lecture du texte présente néanmoins la présence et la voix arabes d'une manière contraire. Tout d'abord, il faut noter que, malgré la présence coloniale française que l'on peut repérer à titre littéral et symbolique, ce que Brigitte Le Juez identifie comme le « *social comfort*²¹ » (p. 204) de Janine commence à disparaître dès qu'elle quitte la ville côtière où elle habite. En fait, et dans l'autocar plein de passagers arabes et à l'oasis, il s'agit de « *a world inhabited by Arabs – a space seemingly silent, empty, and hostile*²² » –, ce que Christine Margerrison qualifie d'une « atmosphère d'indifférence et d'hostilité silencieuse » (p. 89). Aussi peut-on dire que dans la mesure où le monde diégétique de la nouvelle est décidément colonialiste, d'un point de vue mimétique, l'espace proprement dit est Autre : « légers et silencieux, ils [les Arabes] passaient autour d'elle dont les chevilles gonflaient » (OC IV, p. 12).

Nulle part, dans la nouvelle, la présence arabe n'est plus menaçante qu'au moment où Janine et Marcel prennent une pause sur la place vide du village. Là, Janine signale à son mari un grand Arabe qui avance dans leur

dans *La Peste* (par rapport au combat à mener contre l'épidémie), *L'Étranger* (la culpabilité de Meursault, et ce en dépit de la narration à la première personne) et *Les Justes* (les conditions jugées nécessaires de la révolte). Même la plupart des nouvelles de *L'Exil et le Royaume*, dont « Les Muets » justement, finissent par faire entendre l'opinion de ceux qui ne sont pas pour ainsi dire privilégiés par la focalisation du récit. « La Femme adultère » fait exception à cet égard dans la mesure où la voix et la perspective de la population autochtone semblent, au premier abord, reléguées au silence malgré un lieu d'action et des échanges commerciaux qui semblent lui accorder une place centrale dans la nouvelle.

¹⁹ Voir LE JUEZ, p. 204.

²⁰ Voir aussi : BROWN (p. 30, 35) et LE JUEZ (p. 204).

²¹ « confort social ».

²² LE JUEZ, p. 196, c'est nous qui soulignons ; « un monde habité par des Arabes – un espace qui paraît silencieux, vide, et hostile » (notre traduction).

direction sans paraître les voir. « Eh bien, en voilà un qui se croit général » s'exclame Marcel, après quoi on lit : « Oui, ils avaient tous ici cet air d'orgueil, mais celui-là, vraiment, exagérait » (OC IV, 11). Comme l'Arabe ne semble avoir aucune intention de dévier de son chemin, Marcel est obligé à la dernière seconde de saisir la poignée de sa malle et de la tirer vers lui, ce qui l'incite à dire d'un air déconfit : « Ils se croient tout permis, maintenant » (OC IV, p. 11)²³.

Étant donné la « fierté » des Arabes, dans la nouvelle, et le fait que Janine « ne se sent pas à sa place²⁴ », l'on peut interpréter les gestes de ces premiers à la lumière de ce qu'écrit Camus à propos du théâtre dans *Le Mythe de Sisyphe* :

Mime du périssable, l'acteur ne s'exerce et ne se perfectionne que dans l'apparence. La convention du théâtre, c'est que le cœur ne s'exprime et ne se fait comprendre que par les gestes et dans le corps – ou par la voix qui est

²³ Comme cette scène se trouve tout au milieu du récit, Marthe LAVALLÉE-WILLIAMS y voit un moment tournant pour Janine : « *After all those years, she has become aware of Arabs in a free setting, in a town where they dominate or are dominated by each other despite the official colonized status of native Algerians.* » (p. 8) [« Après toutes ces années, elle prend conscience d'Arabes qui habitent un environnement libre, dans un village où ils dominent ou sont dominés les uns par les autres malgré le statut colonial officiel des Algériens autochtones. »] (Notre traduction). Voir Marthe LAVALLÉE-WILLIAMS, « Arabs in "La Femme adultère": From Faceless Other to Agent », *Revue CELFAN Review*, 4.3, May, 1985, p. 6-10. Toujours selon LAVALLÉE-WILLIAMS, la transformation de Janine est le résultat d'avoir vu « *a true free man* » et d'avoir ressenti « *the urge to share his magisterial walk* » [p. 9 ; « un homme véritablement libre », « le désir de partager sa démarche magistrale »] (nos traductions). Valérie WATERS qualifie l'Arabe qui traverse la place de « *preoccupied, aloof and unseeing* » (p. 70 ; « préoccupé, distant et aveugle » [notre traduction]). Voir Valérie WATERS, « Camus's "La Femme adultère" : Janine's Dream », *Romance Studies*, 18, 1991, Summer, p. 65-73. Selon BROWN, « Les deux Français y voient de la fierté, une différence avec les Algériens auxquels ils sont habitués sur la côte », ce qui fait que « [Janine] ne se sent pas à sa place » (p. 29). Le Juez interprète cette scène sous une optique spatio-historique ; le nom de la ville situé aux bords du désert du Sahara que Camus a visitée et dont il se serait inspiré pour la nouvelle – Laghouat – signifie « maison entourée de jardins » (203). Sous le règne français, cette ville est devenue un centre du nationalisme algérien, ce qui explique, selon la critique, le comportement de l'Arabe sur place.

²⁴ BROWN, p. 29.

autant de l'âme que du corps. La loi de cet art veut que tout soit grossi et se traduise en chair. S'il fallait sur la scène aimer comme l'on aime, user de cette irremplaçable voix du cœur, regarder comme on contemple, notre langage resterait chiffré. *Les silences ici doivent se faire entendre*. L'amour hausse le ton et l'immobilité même devient spectaculaire. *Le corps est roi*. N'est pas "théâtral" qui veut et ce mot, déconsidéré à tort, recouvre toute une esthétique et toute une morale. La moitié d'une vie d'homme se passe à sous-entendre, à détourner la tête et à se taire. (OC I, p. 274, c'est nous qui soulignons)

Quoique le discours direct leur soit entièrement ôté dans le texte, toujours est-il que les Arabes marchands affectent tous « le même air olympien » selon lequel il leur suffit de « secou[er] la tête » et « di[re] seulement quelques mots » pour « décourager Marcel » (OC IV, p. 10). Comme l'écrit LaVallée-Williams, « *The town Arabs reign in their shops, bargain as equals and reject or accept Marcel's cajolings*²⁵ » (p. 7). Selon une telle perspective, c'est Marcel, « que rien ne semblait intéresser [...] que ses affaires » (OC IV, p. 5), qui l'emporterait donc sur Janine en tant que protagoniste de la nouvelle. Telle la mouche dans le premier paragraphe dont les mouvements déterminent la narration du récit, les déplacements de Marcel – au Sud, généralement, ainsi que dans la ville où ils s'arrêtent – servent à orienter le récit jusqu'à ce que sa femme commette son acte « adultère ». Quoi qu'il en soit, à la grande différence de Janine et son mari, la population arabe dans la nouvelle ne paraît ressentir aucun besoin de se (ré)orienter par rapport à autrui, que ce soit au sens spatio-physique, culturel ou identitaire. Aussi peut-on avancer que la *place* de l'Autre – sinon sa voix – dans la ville, comme dans le récit, semble aller de soi.

Il nous importe en l'occurrence d'avancer une troisième lecture de « La Femme adultère » qui n'est ni colonialiste (selon laquelle la présence française l'emporterait dans le récit en dépit et malgré tout) ni algérienne (qui s'accorderait donc avec l'image d'une Algérie hostile aux Français et en voie d'indépendance). À l'instar de l'article de Marthe Lynch sur « L'image du colon dans "La Femme adultère" », nous proposons de situer la nouvelle dans un contexte économique-commercial²⁶. Selon Lynch, c'est

²⁵ « Les Arabes de la ville règnent dans leurs boutiques, négocient d'égal à égal et rejettent ou acceptent la flatterie de Marcel » (notre traduction).

²⁶ Lynch lit la nouvelle sous l'optique de la relation colonisateur-colonisé avancée par Albert Memmi dans son célèbre *Portrait du colonisateur*. Voir Marthe LYNCH,

la « conduite de Marcel dans le domaine des affaires [qui] porte atteinte à [sa] soi-disant autorité » (p. 145) car, même en tant que colonisateur, il a du mal à vendre aux marchands arabes. Dans cette veine, la critique suggère que « Marcel exige que les Arabes le voient comme un Français » (p. 146) et qu'« [a]u lieu de faire face à son échec, [...] il essaie de se persuader que ses problèmes proviennent d'un entêtement plus généralisé, commun à tous les Arabes » (p. 135). Ainsi Lynch en déduit-elle : « Alors que Marcel croit qu'il mérite de vendre, il estime que les Arabes n'ont pas gagné le même droit, et ce malgré le fait que c'est lui l'étranger parmi les habitants de l'oasis » (p. 145)²⁷.

En proposant une symétrie entre le mariage et la colonisation comme deux « unions » (p. 140) qui ont volé toute indépendance à Janine et aux Arabes, respectivement, Lynch avance dans sa conclusion : « Dans le cas de Janine, il est évident qu'avant de pouvoir révéler son secret, elle doit divorcer ; de même, dans le cas de l'Algérie colonisée, avant de pouvoir recommencer, la colonie doit briser toutes attaches avec la France » (p. 151). Alors si, en tenant compte de la « renaissance » de Janine lorsqu'elle retourne au fort en pleine nuit, Lynch suggère qu'« elle n'a plus besoin de Marcel » (p. 146), force est de reconnaître que le peuple prétendument colonisé n'évolue pas de la même manière pour la simple raison que celui-ci n'a jamais été présenté comme *dépendant* depuis le début de la nouvelle. Par conséquent, dans la mesure où, toujours selon Lynch, « Janine, devenue de plus en plus insatisfaite dans son rôle d'épouse fidèle, cherche à se forger une nouvelle identité » (p. 146), nous avancerons par contre que sa recherche ne s'aligne point, dans la nouvelle, sur celle des Arabes qui, eux, ne s'avèrent être autres qu'autonomes, indépendants et égaux sinon *meneurs* dans leurs affaires économiques.

« L'Image du colon dans "La Femme adultère" », in *Le Texte et ses langages*, Paris, Lettres modernes/Minard, 1991, p. 139-152.

²⁷ Brown remarque à ce sujet : « Memmi a bien montré comment le système colonial réduisait les colonisés à des êtres inexistant. [...] le texte est porteur, dans les mots "escorte muette" par exemple, du poids de l'oppression qui sépare les êtres de façon inhumaine sous une forme de ségrégation physique et mentale » (p. 25).

Dans cette veine, force est de constater à quel point le récit de « La Femme adultère » cesse d'être colonial(iste) car nulle part n'observe-t-on d'état colonisateur – à savoir cette doctrine légitimant l'occupation, la domination politique ou l'exploitation économique d'un pays ou d'un peuple par un autre²⁸. Après tout, suite à un début de négoce difficile, « [Marcel] se rassérénait peu à peu, il commençait à vendre, et devenait aussi plus conciliant ; [...] le voyage ne serait pas inutile. "Bien sûr, disait Janine, il vaut mieux s'entendre directement avec eux" » (OC IV, p. 11). Ce que Lynch omet de mentionner alors, c'est ce que dit Marcel, lui-même, à Janine en précisant le comportement des marchands du Sud : « Ils se prennent pour le bon Dieu, *mais ils vendent aussi ! La vie est dure pour tous* » (OC I, p. 11, c'est nous qui soulignons).

La justification certes inattendue et quelque peu empathique que donne Marcel à l'égard des Arabes nous mène à proposer, en conclusion, que dans « La Femme adultère » l'on peut lire en filigrane une tentative de la part de Camus de raisonner, voire de résoudre quelque peu la tension franco-algérienne qui se présente dans le texte, comme elle se présente dans la réalité, à la veille de la guerre d'Algérie, au moment où il écrit la nouvelle. Sous cette optique, le silence de l'Autre dans la nouvelle n'est guère aussi problématique en soi, car non seulement Marcel va à l'encontre de la population arabe – ou tout au moins au-devant de la tranche de celle-ci qui constitue une clientèle potentielle –, mais son objectif requiert la participation réelle et active de ces marchands autochtones sans lesquels son projet commercial ne pourra aboutir. Tout au moins, les (bonnes) affaires du protagoniste en dépendent ! D'ailleurs, le potentiel de cet échange semble d'emblée préconisé dans le sens où l'espace (mimétique) géographique dans lequel l'intrigue se déroule est décidément autre. Alors que la boutique ainsi que l'appartement où Marcel et Janine habitent sont situés sur la côte algérienne dans un « quartier mi-indigène, mi-européen » (OC IV p. 5), et l'on peut alors supposer que leurs clients se partagent entre les deux populations, le voyage qu'entreprennent Janine et Marcel vers le Sud les place non seulement dans un autocar « plein d'Arabes » (OC IV, p. 4) dès les premières pages du récit, mais en présence de clients à cent pour cent

²⁸ Voir *lintern@ute*, consulté le 18 janvier 2021.
<https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/colonialisme/>

arabes. Dans cette mesure, « La Femme adultère » fait valoir, à travers l'initiative commerciale qui la démarre, une communication – qui plus est, une négociation – entre des représentants des communautés française et arabo-berbère. Ce qui s'esquisse dans la nouvelle est donc la mise à l'épreuve d'un contact, voire d'un contrat qui, lui, constituerait rien de moins qu'un système mercantile tacite et réciproque selon lequel les deux populations, bénéficiant d'un marché libre à base égalitaire, ne pourraient réussir, l'une *et* l'autre, qu'à condition de se mettre d'accord et – ce faisant – de rendre moins inflexible et hostile cette « vie [qui] est dure pour tous » (OC I, p. 11).

Au sujet de la position prise par Camus dans *L'Express* en 1955-56, Agnès Spiquel et Philippe Vanney évoquent « l'idée d'une Algérie plurielle qui réunirait les deux communautés, et fédérée à la France ». Ils continuent : « Devant la montée du terrorisme et la violence de la répression en Algérie et face à l'acuité des antagonismes en France, [Camus] soutient les libéraux qui, en Algérie, tentent de maintenir envers et contre tout l'idée d'un dialogue entre les deux communautés » (OC IV, p. 1414-1415). Vers la même époque, dans sa « Lettre à un militant algérien » déjà citée, Camus écrit : « Le "fait français" ne peut être éliminé en Algérie et le rêve d'une disparition subite de la France est puéril. Mais, inversement, il n'y a pas de raisons non plus pour que neuf millions d'Arabes vivent sur leur terre comme des hommes oubliés : *le rêve d'une masse arabe annulée à jamais, silencieuse et asservie, est lui aussi délirant* » (OC IV, p. 353, c'est nous qui soulignons). Alors que la critique tend à présenter la prétendue « conscience française » dans « La Femme adultère » comme une conscience individuelle (Janine) ou individualiste (Marcel), la remarque de ce dernier au sujet de la rude épreuve collective partagée par des individus issus des deux communautés peut se lire de manière sincère, voire compatissante. Camus ferait donc retentir, dans la nouvelle, le silence de l'Autre à travers une économie de la parole qui, ébruitée dans le contexte des conditions dures qui touchent les deux populations à la fois, préconise une voie et une existence communes dont tous – Français et Algériens – pourront profiter.